

Info-MADO

Bulletin de la Direction de santé publique du Nunavik sur les maladies à déclaration obligatoire

APPEL À LA VIGILANCE—ROUGEOLE DANS LANAUDIÈRE

VOL. 3, NO. 3
AVRIL 2015

Rédigé par Solange Jacques
infirmière conseillère
Équipe Maladies infectieuses

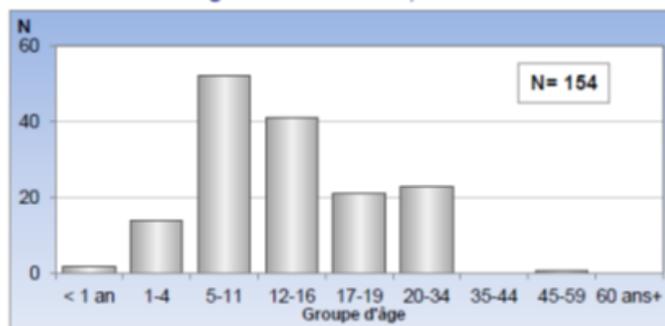
ÉTAT DE LA SITUATION

En date du 25 mars 2015, 154 cas confirmés de rougeole ont été rapportés à la Direction de santé publique de Lanaudière. Tous les cas ont un lien avec l'écllosion actuelle associée à la communauté dont les membres s'opposent à la vaccination et résident majoritairement dans l'agglomération urbaine de Joliette.

En date du 1er avril 2015, un cas confirmé de rougeole a été diagnostiqué chez un travailleur de la santé qui a travaillé dans 2 établissements soient au Centre hospitalier régional de Lanaudière le 13, 16 et 17 mars et l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 13 mars en après-midi. Les personnes non protégées contre la rougeole qui se trouvaient à ces endroits et à ces dates pourraient développer des symptômes d'ici le 7 avril 2015.

Aucun cas confirmé n'était vacciné contre la rougeole. Les 154 cas sont survenus entre le 15 janvier et le 21 mars 2015 (date de début de l'éruption). Des cas pourraient donc survenir au cours des prochaines semaines (la période d'incubation est de 7 à 18 jours avec une moyenne de 14 jours). L'âge des cas varie entre 6 semaines et 50 ans et plus de 60 % sont âgés de 5 à 16 ans.

Distribution des cas confirmés de rougeole selon l'âge
Écllosion dans la région de Lanaudière, 25 mars 2015



Source : Bureau de surveillance et de vigie (MSSS), à partir de la liste de cas produite à l'Infocentre de santé publique (extraction du 26 mars 2015, 9h00).

Le premier cas (cas-index) a été infecté en Californie, à Disney's California Adventure Park, actuellement associé à une écllosion de rougeole. Des analyses de laboratoire faites auprès des personnes infectées de Lanaudière ont confirmé la présence de la souche B3, soit la même que celle associée à l'écllosion californienne.

Durant sa période de contagiosité, l'un des cas a fréquenté des lieux publics et a également eu des contacts étroits avec des personnes non vaccinées. Parmi les endroits fréquentés les plus à risque, il y a le centre commercial Les Galeries Joliette (du 12 au 19 février) où se situe la boutique Rogers. Un autre cas a fréquenté un milieu scolaire (École intégrée de Saint-Pierre de Joliette) le 27 février 2015.

C.P. 900
Kutuquaq, Québec J0M 1C0
Téléphone : 819 964-2222 / 1 844 964-2244

NUUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES
REGIE REGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX NUNAVIK



La rougeole étant une maladie très contagieuse, il est possible que des personnes, autres que les contacts déjà identifiés, aient été exposées; la survenue de cas secondaires est toujours possible.

Depuis la fin janvier, l'Ontario rapporte également plusieurs cas de rougeole survenus dans les régions de Toronto, du Niagara, de York et de Halton. La situation de l'Ontario ne serait pas en lien avec l'écllosion en Californie (souche retrouvée étant la souche D4).

RECOMMANDATIONS

Malgré le fait que les taux de couvertures vaccinales contre la rougeole sont élevés au Nunavik (près de 95%), la vigilance rehaussée demeure en vigueur. Il faut être particulièrement attentif aux personnes revenant de voyage et présentant des symptômes compatibles avec la rougeole.

- * Une personne soupçonnée de rougeole doit être isolée des autres patients dès son arrivée dans un milieu de soins et placée dans une pièce fermée, idéalement à pression négative.
- * Le personnel doit appliquer les pratiques de base de prévention des infections, en plus des précautions additionnelles contre la transmission par voie aérienne.
- * L'un ou l'autre des examens suivants devrait être réalisé chez tout cas suspecté :

| TESTS DIAGNOSTIQUES | DÉLAI DE PRÉLÈVEMENT APRÈS LE DÉBUT DE L'ÉRUPTION |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Recherche IgM | entre les jours 3 et 28 |
| Recherche IgG | 1 ^{er} sérum : entre les jours 0 et 7 2 ^e sérum : au moins 10 jours après le 1 ^{er} sérum |
| Culture virale | nasopharyngée : entre les jours 0 et 4 urinaire : entre les jours 0 et 7 |

- * Déclarer rapidement tout cas suspecté ou confirmé à la Direction régionale de santé publique.
- * Cas suspecté : Fièvre ≥ 38.3 °C ET toux ou coryza ou conjonctivite ET éruption maculopapulaire généralisée d'une durée minimale de 3 jours.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Une fiche technique sur la rougeole peut être consultée au site web suivant :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2014/14-271-04W.pdf>

Vous pouvez aussi contacter l'infirmière de l'équipe Maladies infectieuses, au 418 666-7000 poste 227.

Sources :

Flash Vigie, Février-Mars 2015. Vol 10, n° 2.

Le Prévenant, Vol 24, N° 4, DSP de Lanaudière,

Info-Mado, DSP Capitale-Nationale, 27 février 2015